

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°3

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2016

Services aux membres

PAGE 2

Dossier « chemins publics,
voiries communales... »

PAGE 3

Bail à ferme « premier pas »

PAGE 7

Natura 2000
Projet de modifications
des AGW mesures
générales et indemnités

PAGE 10

Chasse : accord entre
NTF et le RSHCB sur les
parcelles enclavées non
louées

PAGE 10

Accès à la cartographie :
l'outil WalOnMap

PAGE 12

Les nouveaux gnomes des
forêts...

PAGE 14

SAVE THE DATES

Conférence : 28 janvier 2016

« Sentiers, chemins, voiries
communales, où va-t-on ? »

3^e et dernière conférence organisée
avec FWA et FEDIEX, à Beez à
13h30. Inscrivez-vous si ce n'est
déjà fait !

www.ntf.be/conference-sentiers-chemins-voiries-communales

Conférence : Avril 2016

« Les valeurs de la terre » : plusieurs
experts y prendront la parole.

Pour la date exacte et le programme,
consultez votre boîte mail (voir p.6)
ou www.ntf.be/agenda



Ma Terre, Mes Bois... et toute l'équipe de NTF vous souhaitent une année 2016, pleine de bonheur, de joie de vivre, du plaisir à parcourir notre belle région, de s'y promener au calme.

Au calme ai-je écrit ! Loin des querelles et des frustrations causées par des barrages que vous seriez obligés de poser pour faire respecter vos droits. La tentation d'appropriation de sentiers tombés en désuétude par des promeneurs désireux d'étendre, chez vous, leur lieux de promenade, est grande et de plus en plus présente. Les associations de promeneurs ont souvent une interprétation tendancieuse du nouveau décret, et induisent de ce fait l'honnête promeneur en erreur sur ses droits et devoirs.

Non ce ne sera pas ainsi ! **NTF veille au grain !** Nous avons organisé une grande conférence sur le nouveau décret « sentiers », le 20 novembre dernier. Ce séminaire a connu un tel succès qu'il fut « sold out » en quelques jours. Nous avons dû en organiser un deuxième, le 15 décembre, « sold out » en quelques heures tel un concert de Johnny... un troisième et dernier est organisé ce 28 janvier. Ce succès est dû au fait que personne, même et surtout dans les administrations communales, ne mesure les implications du nouveau décret « sentiers » adopté à la hâte en fin de la législature précédente. Toutes les observations qui furent soulevées par NTF et la FWA, tant qu'elles étaient autour de la table des consultations préparant le nouveau décret, ressortent aujourd'hui comme des sujets majeurs de préoccupations. L'organisation de ces séminaires nous permettra, je l'espère, d'être enfin écoutés pour la mise en place de la phase de test dans les communes pilotes ainsi que des arrêtés d'exécution qui devront baliser le nouveau décret. Ceci, afin que les relations entre les diverses parties prenantes utilisatrices de notre belle nature puissent vivre en paix, ensemble.

A peine plus d'un tiers des arrêtés de désignation des zones Natura 2000 sont pris et l'on veut déjà changer l'arrêté « mesures générales », c'est-à-dire celui qui touche aux îlots de conservation, aux arbres morts et aux arbres d'intérêt biologique, mais aussi l'arrêté « indemnités ». Heureusement **NTF veille au grain !** Nous nous battons pour le maintien des textes existants, et n'accepterons de changement que lorsque les mesures de protection prises, et résultant d'ailleurs d'un délicat arbitrage, auront pu faire l'objet d'une évaluation sérieuse de leurs effets.

Le Groupe PS du Parlement wallon a organisé, le 16 septembre dernier, un large débat sur la problématique du bail à ferme. Nous ne pouvons que nous en réjouir, car ce colloque a été suivi par le dépôt d'une proposition de résolution relative à la définition des axes de la réforme du bail à ferme. Les grandes préoccupations des propriétaires y sont notamment reprises, comme donner aux propriétaires des garanties de récupérer une terre libre ou prévoir un régime fiscal favorable pour le propriétaire, de façon à rendre le bail à ferme attractif pour celui-ci. Certes, c'est encore loin de ce que nous voulons obtenir, mais ce sont des pas dans la bonne direction qui démontrent que les idées en la matière évoluent.

Le mois de décembre est celui où traditionnellement, nous nous rappelons à votre bon souvenir en vous adressant notre appel à cotisation. Nous n'avons pas changé nos tarifs cette année, mais nous voudrions insister, si vous ne le faites pas déjà, pour que vous payiez une cotisation aussi pour vos hectares de terres agricoles, car, comme vous pouvez le constater, nous nous occupons grandement de vous défendre dans ce domaine.

D'avance un grand merci de votre soutien, c'est un grand encouragement pour notre équipe qui ne ménage pas ses efforts.

Excellente année 2016.

Jean-Pierre Delwart

Président